REGLEMENT

1- Les exposants doivent accepter et respecter le règlement de la manifestation.
2- Ce vide-greniers est strictement réservé aux particuliers .Aucun professionnel ne sera admis.
3- L'emplacement est de 5m2 (2,50m x 2,50m) et est limité à 2 emplacements par exposants.
4- Pour avoir accès à l'emplacement, les exposants doivent avoir rempli les formalités administratives et acquitter leur inscription .Nous rappelons aux exposants qu'ils doivent se munir d'une photocopie de leur carte d'identité ou du permis de conduire valide lors de leur inscription.
5- L'accès à l'emplacement pour déballer ne peut se faire qu'accompagné d'une personne responsable de la manifestation.
6-L'installation des exposants aura lieu le matin de **8h à 9h**.L'accueil des visiteurs se fera de 9h à 18h.
7-Les exposants sont responsables des dommages qu'ils pourraient occasionner aux personnes, aux biens, aux marchandises d'autrui ainsi qu'aux aménagements appartenant ou loués par l'organisation. Ils doivent donc, de ce fait, être couverts par leur propre assurance.
8-Les organisateurs ne sont pas responsables des détériorations, des vols, éventuelles et de leurs conséquences.
9- En cas d'impossibilité, l'exposant devra en aviser l'organisateur au moins 7 jours avant. A défaut ,les sommes versées resteront acquises à la Bougeothèque Sallertainoise. Il ne sera effectué aucun remboursement pour quelques raisons que ce soit.
10- Les emplacements sont loués sans tables, ni chaises. Les exposants doivent apporter leur propre matériel.
11- La vente par les enfants est autorisée sous la responsabilité parentale.
12- Compte tenu de la réglementation en vigueur , les exposants ne peuvent proposer à la vente , des animaux, des biens d'alimentation ou des armes.
13- Suivant l'article L 310-2 du Code du Commerce ,les exposants sont autorisés à participer à 2 vide-greniers/an.
14- Les emplacements sont attribués en fonction de l'ordre 'arrivée des inscriptions.
15- Chaque emplacement devra être nettoyé à votre départ, sous peine de sanctions.

Demande de réservation pour le vide grenier du Dimanche 1 Février 2026

A compléter et à renvoyer à: Bougeothèque Sallertainoise 12, impasse des tilleuls, 85300 SALLERTAINE

Je soussigné(e),

Nom :..... Prénom :.....
Né(e) le :.....
Adresse :.....
Code Postal:/ / / / / / Ville :.....
Tél:___/___/___/___/___/ Mail :.....@ ….....

Souhaite réserver (Cocher vos Choix d'Emplacement et option)

❒ **1 emplacement de 2,50 x 2,50 m pour 10 €**

❒ **2 emplacements de 2,50 x 2,50 m pour 20 €**

❒ **1 table (1,40 x 0,80 m) +2 chaises pour 5 €**

=TOTAL=.....Euros

Et déclare sur l'honneur,

- ne pas être commerçant(e),ne vendre que des objets personnels et usagés(ArticleL310-2 du Code du Commerce
- ne pas avoir participé à 2 autres manifestations de même nature au cours de l''année civile

(Article R 321-9 du Code Pénal)

Fait à ….....**Le** **202**

Signature : **Joindre:** -Une photocopie **Recto-Verso** de la pièce d'identité

-Un chèque à l'ordre de « Bougeothèque Sallertainoise »
-Le présent coupon daté et signé

Une confirmation d'inscription vous sera envoyé par mail,
(Si vous n'avez pas de mail, nous joindre une alors une enveloppe timbrée et libellée à votre adresse)